



Affichée le 13 avril 2023...

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

Conseil de Communauté de communes**Extrait du registre des délibérations****Séance du 4 avril 2023**

Conseillers en exercice : 38
Conseillers titulaires présents : 30
Pouvoirs : 7
Votants : 37

Date de convocation : 27 mars 2023
Date d'affichage : 28 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Laurent Gautier, Premier vice-président.

Monsieur le premier vice-président passe la parole à Madame Delphine Deren, directrice générale de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

Etaient présents :

Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur PAPIN Michel, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Monsieur MONGIN Claude, Monsieur SCHMIT Benoît, Madame BARNET Suzanne, Madame MELEARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Monsieur VORDONIS Patrick, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BENSAT Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGUES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur GIOVANNONI Patrick, Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Monsieur BENOIT Dominique, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique, Monsieur Louis-Jean DOARE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur ONETO Jean-François à Madame MELEARD Josyane
Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul à Monsieur MONGIN Claude
Madame MORELLI Marie-Laure à Monsieur SALMON Patrick
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal
Madame BOURGUIGNON Valérie à Monsieur BENOIT Dominique
Monsieur BAKKER Hubert à Madame COURTYTERA Véronique
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Madame ROUEN Dominique

Absent excusé :

Monsieur BARIANT Jean-Pierre

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

DELIBERATION N°009/2023

OBJET : COMPTE-RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'EXERCICE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Le Conseil communautaire,

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Gautier, premier vice-président, relatif au compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°015/2020 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 au terme de laquelle, le Conseil communautaire a délégué au Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant les décisions intervenues depuis le précédent conseil communautaire et relatives aux points suivants :

Numéro d'acte	Objet	Dépenses engagées
031/2023	BG Ingénieurs Conseils SAS : Entreprise retenue pour le marché 22M010 pour les prestations de contrôle géométrique ans le cadre du projet de demi-échangeur sur la RN4 au niveau des zones d'activité économique de Gretz-Armainvilliers et Presles-en-Brie	9 072,00 euros HT 10 886,40 euros TTC
032/2023	SCE : Signature de l'avenant n°1 au marché 21M015 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre d'un demi-échangeur sur la RN4 au niveau des zones d'activité économique de Gretz-Armainvilliers et Presles-en-Brie (demandes de pièces complémentaires nécessaires à l'instruction du dossier de traitement au cas par cas suite à l'analyse initiale de l'Autorité Environnementale)	Avenant : 30 671 euros HT 36 805,20 euros TTC Nouveau montant du marché : 146 921,00 euros HT 176 305,20 euros TTC
033/2023	ETANCHECO : Signature du contrat d'entretien des toitures du complexe de gymnastique intercommunal et du dojo intercommunal (contrat annuel reconductible 3 fois)	Toiture CDG : 1 020 euros HT 1 224 euros TTC Toiture Dojo : 690 euros HT 828 euros TTC Entretien biennal du chéneau du dojo : 1 990 euros HT 2 189 euros TTC
034/2023	AMF et des Présidents d'intercommunalités : adhésion à l'association pour l'année 2023	2 186,02 euros
036/2023	SEPUR : Signature d'un contrat de prestation pour l'enlèvement de dépôts sauvages, ZAE Mare Pinçon à Gretz-Armainvilliers	825 euros HT 990 euros TTC
037/2023	ALLIANZ IARD : Remboursement frais de réparation d'un véhicule suite à un sinistre dans la ZAE Ampère (septembre 2021)	405,36 euros TTC

038/2023	SERVICE NETTOYAGE ENTRETIEN (SNE) : Signature d'un contrat de prestation pour le nettoyage des vitrages des équipements sportifs intercommunaux	Dojo : 1 276 euros HT 1 531,20 euros TTC CDG : 1 800 euros HT 2 160 euros TTC
039/2023	CIRIL : Signature du contrat de maintenance des applicatifs Civil Net Finances et Civil Net Grh pour l'année 2023	3 028,29 euros HT 3 633,97 euros

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ozoir-la-Ferrière, le 4 avril 2023

Le Premier vice-président,
Laurent Gautier


The signature of Laurent Gautier is written in blue ink over a circular official stamp of the Communauté de Communes Les Portes de France.

La secrétaire de séance,
Christine Fleck


The signature of Christine Fleck is written in blue ink over a circular official stamp of the Communauté de Communes Les Portes de France.